

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-288/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion d'un rédacteur du cadre territorial.

n° 72-288/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 février 1972

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1972

Date du numéro
10 mars 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est inscrit au tableau d'avancement de l'année 1968 pour le grade de rédacteur (1re classe – 1er échelon) du cadre territorial de l'administration générale, à compter du 17 juillet 1968, M. Mohämed Ahmed Saleh, rédacteur de 2e classe, 4e échelon, en service aux Finances (Ministère des Finances).

Art. 2

M. Mohamed Ahmed Saleh, rédacteur de 2e classe, 4e échelon, est promu, pour compter du 1er juillet 1968, au grade de rédacteur de 1re classe, 1er échelon.

Art. 3

Est promu, pour compter du 1er juillet 1970, au 2 échelon du grade de rédacteur de 1re classe, M. Mohamed Ahmed Saleh.

Art. 4

Toutes décisions contraires à la présente décision sont annulées.